

Questions sur les congés payés

Par abouam, le 06/03/2010 à 21:18

Bonjour,

Je travaille à mi temps dans une entreprise (je suis présent les lundi, mercredi et jeudi).

Je souhaiterais m'absenter une semaine complète et j'ai demandé à mon employeur de m'autoriser à compenser ces jours d'absence (en l'occurrence, lundi, mercredi et jeudi) par ma présence une autre semaine en bossant les jours ou je ne suis censé y être afin de compenser les jours de mon absence et de ne pas puiser dans mes jours de congés que je compte utiliser en septembre pour aller en vacances.

mon patron me dit que je dois, dans ce cas, bosser pour lui 5 jours de plus et non uniquement les 3 jours de travail puisqu'il je serai absent une semaine entière. cad, je dois compenser 5 jours en entier et non uniquement les 3 jours ou je suis censé y etre. merci de votre aide

Par Visiteur, le 07/03/2010 à 08:10

bonjour,

rien dans le code du travail.. donc arrangement entre votre patron et vous..

mais si vous manquez 3 jours soit 21 heures (si 7 h par jour) vous devez récupérer 21 heures...

un peu gonflé le patron quand même !!!